

« Ici il nous interrompit encore. « Au fait, si tous
 « ceux qui ont outragé la France ne sont pas punis,
 « tous les prisonniers mis en liberté, le ministre
 « anglais chassé, le peuple désarmé, et si Venise ne
 « se décide pas entre l'Angleterre et la France, je
 « vous déclare la guerre. Je viens de conclure la
 « paix avec l'empereur; je pouvais aller à Vienne;
 « j'y ai renoncé pour cela. J'ai quatre-vingt mille
 « hommes, vingt barques canonnières. Je ne veux
 « plus d'inquisition, plus de sénat; je serai un Attila
 « pour Venise. Quand j'avais en tête le prince Char-
 « les, j'ai offert à M. Pesaro l'alliance de la France,
 « je lui ai offert notre médiation, pour faire rentrer
 « dans l'ordre les villes insurgées. Il a refusé, parce
 « qu'il lui fallait un prétexte pour tenir la popu-
 « lation sous les armes, afin de me couper la re-
 « traite, si j'en avais eu besoin; maintenant, si vous
 « réclamez ce que je vous avais offert, je le refuse
 « à mon tour. Je ne veux plus d'alliance avec vous;
 « je ne veux plus de vos projets, je veux vous don-
 « ner la loi. Il ne s'agit plus de me tromper pour
 « gagner du temps, comme vous l'essayez par votre
 « mission. Je sais fort bien que votre gouvernement,
 « qui n'a pu armer pour interdire l'entrée de son
 « territoire aux troupes des puissances belligéran-
 « tes, n'a pas aujourd'hui les moyens de désarmer
 « sa population. Je m'en charge; je la désarmerai
 « malgré lui. Les nobles des provinces, qui n'étaient
 « que vos esclaves, doivent, comme les autres, avoir
 « part au gouvernement; mais déjà ce gouvernement
 « est vieux, il faut qu'il s'éroule. »

« Il est inconcevable qu'un tel discours, assurément prémédité, ait été prononcé tranquillement, et que nous n'en ayons pas été atterrés. Nous représentâmes au général que nous ne pouvions croire qu'il voulût employer à la subversion d'un gouvernement les armes glorieuses qui venaient de sauver le sien; que, bien que les États fussent inégaux en force, ils étaient égaux en droits; que la république française, s'étant déclarée la protectrice des peuples, ne pouvait pas vouloir nous opprimer; que si nous avions laissé notre État désarmé, c'était une preuve de notre bonne foi et de notre éloignement pour la guerre; que les nobles des provinces étaient admissibles au patriciat, et qu'il y en avait plusieurs exemples; mais qu'au reste, ces objets étaient étrangers à celui de notre mission; que nous venions pour le satisfaire sur les deux demandes qu'il avait adressées au sénat, la punition des coupables et le désarmement; que, pour les coupables, on était sur leurs traces; que, pour le désarmement, on l'opérerait, s'il voulait bien faire rentrer les villes insurgées dans le devoir; que c'était ce qu'il avait promis, et que nous comptons sur sa résolution.

« Eh bien, dit-il, nous tirerons une ligne le long

« du Mincio; il sera défendu aux insurgés d'atta-
 « quer les Véronais; mais ceux-ci se battent contre
 « nous et répandent le sang français, qui crie ven-
 « geance; il la faut. Je n'ai pas besoin d'auxiliaires;
 « j'ai quatre-vingt mille hommes. Je veux dicter la
 « loi, et je commence par vous déclarer que si
 « vous n'avez pas autre chose à me dire, vous pou-
 « vez partir. »

« Alors, sans l'irriter, mais sans s'avilir, l'un de nous, Léonard Justiniani, lui parla d'une manière si calme, si raisonnée, si insinuante, que le général se contint, et renouvela même l'entretien avec lui, après dîner, dans son cabinet. Justiniani reprit les divers sujets qui avaient été traités le matin; mais, en le ramenant à l'objet de notre mission, il lui représenta que l'intégrité des États constituait l'existence politique des gouvernements, et que le premier devoir de ceux-ci était de procurer la sûreté à leurs sujets; que ce serait sacrifier l'une et l'autre que d'opérer un désarmement sans prendre des précautions; que, puisqu'il voulait employer sa médiation pour les villes insurgées, il convenait de contenir les rebelles et de les empêcher de passer le Mincio; que la ligne de démarcation qu'il proposait pouvait être fort utile pour cela, et que, s'il voulait bien nous donner une note sur cette proposition, nous la transmettrions au sénat; que les sénateurs étaient des hommes justes, loyaux, constants dans leurs maximes, et bien différents de ce qu'il les croyait; qu'après avoir donné la paix à l'empereur, au pape, au roi de Naples, tous ennemis de sa nation, il ne pouvait pas vouloir faire la guerre à une république, qui avait prouvé sa bonne foi et son amitié pour la France par tant de sacrifices; que nous n'étions nullement autorisés à lui répondre au sujet de la guerre à déclarer à l'Angleterre; mais qu'on pouvait en faire la proposition par une autre voie; que nous n'avions point d'instructions relativement aux prisonniers, mais qu'il était tout simple que le sénat les relâchât, par condescendance pour lui, lorsque, par le retour des villes insurgées à l'obéissance, ils auraient cessé d'être dangereux.

« Le général, évitant la discussion, et gardant toujours le ton impérieux, répondit : « Laissons les
 « détenus; aussi bien je serai à Trévise dans trois
 « ou quatre jours, peut-être avant vous, dès que
 « j'aurai vu le marquis de Gallo et mon camp de
 « Brück. » Comme il paraissait pressé de nous quitter, nous le priâmes de nous assigner une nouvelle conférence; il nous invita à dîner pour le lendemain.

« Ce dîner, où l'on nous fit personnellement beaucoup de civilités, fut pénible à cause des questions dont on nous accabla sur les formes de notre gou-